

Mobilisation des propriétaires et accès coordonné

Landlord Engagement and Coordinated Access

Introduction et invitation

Aperçu

- + Qui sommes-nous ?
- + Accès coordonné et listes nominatives
- + Avantages du partenariat
- + Programme de supplément au loyer pour le logement du Nouveau-Brunswick
- + Besoins des propriétaires
- + Questionne

Qui sommes-nous ?

- + Allison Ferris – aferris@housingalternatives.ca
- + Kristen O'Hanley – outreach.freshstart@gmail.com
- + Emily Ingersoll - athome.freshstart@gmail.com

Qu'est-ce que l'accès coordonné?

- + L'accès coordonné est un processus normalisé et coordonné visant à jumeler les personnes en situation d'itinérance dans les collectivités avec des ressources de logement disponibles et appropriées.
- + Principes clés : communication entre les partenaires communautaires, programmes et services axés sur le client et données en temps réel
- + Objectifs : sortir les personnes du système de lutte contre l'itinérance le plus rapidement possible, inclure l'élément de choix dans la mesure du possible et éliminer le moins possible d'obstacles aux services.
- + Les propriétaires, les organismes de soutien et les locataires sont tous des parties prenantes de ce système d'accès coordonné, qui bénéficie TOUS de locations réussies.
- +
- +

What is Coordinated Access?

Coordinated Access (CA) is a process through which individuals and families experiencing homelessness or at risk of homelessness, are provided access to housing and support services, based on a standardized set of procedures for client intake, assessment of need, and matching and referral to housing.

Coordinated Access Process

Clients
(Homeless & at Risk)



Individuals



Families



Youth

Access Points



Shelters

Outreach

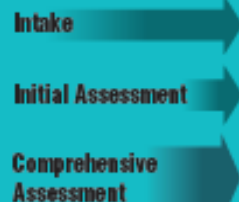
Contact

Client accesses a single entry point where they are registered.

Initial
Triage

Diversion

Assessment



Intake

Initial Assessment

Comprehensive
Assessment

The client is screened using an assessment tool to determine their needs.

Prioritization



Based on the priorities set by communities and the assessment, the client is ranked on a priority list.

Coordinated Access: Key Objectives

1. Help communities ensure fairness and prioritize people most in need of assistance.
2. Help more people move through the system faster.
3. Reduce the number of new entries into homelessness.
4. Improve data collection and quality.



Data Collection & Management

A key function of Coordinated Access is ongoing data collection and management.

Matching & Referral
HOUSING & SERVICES



Clients are matched to and offered housing appropriate for their needs.



Employment and
Social Development Canada

Emploi et
Développement social Canada

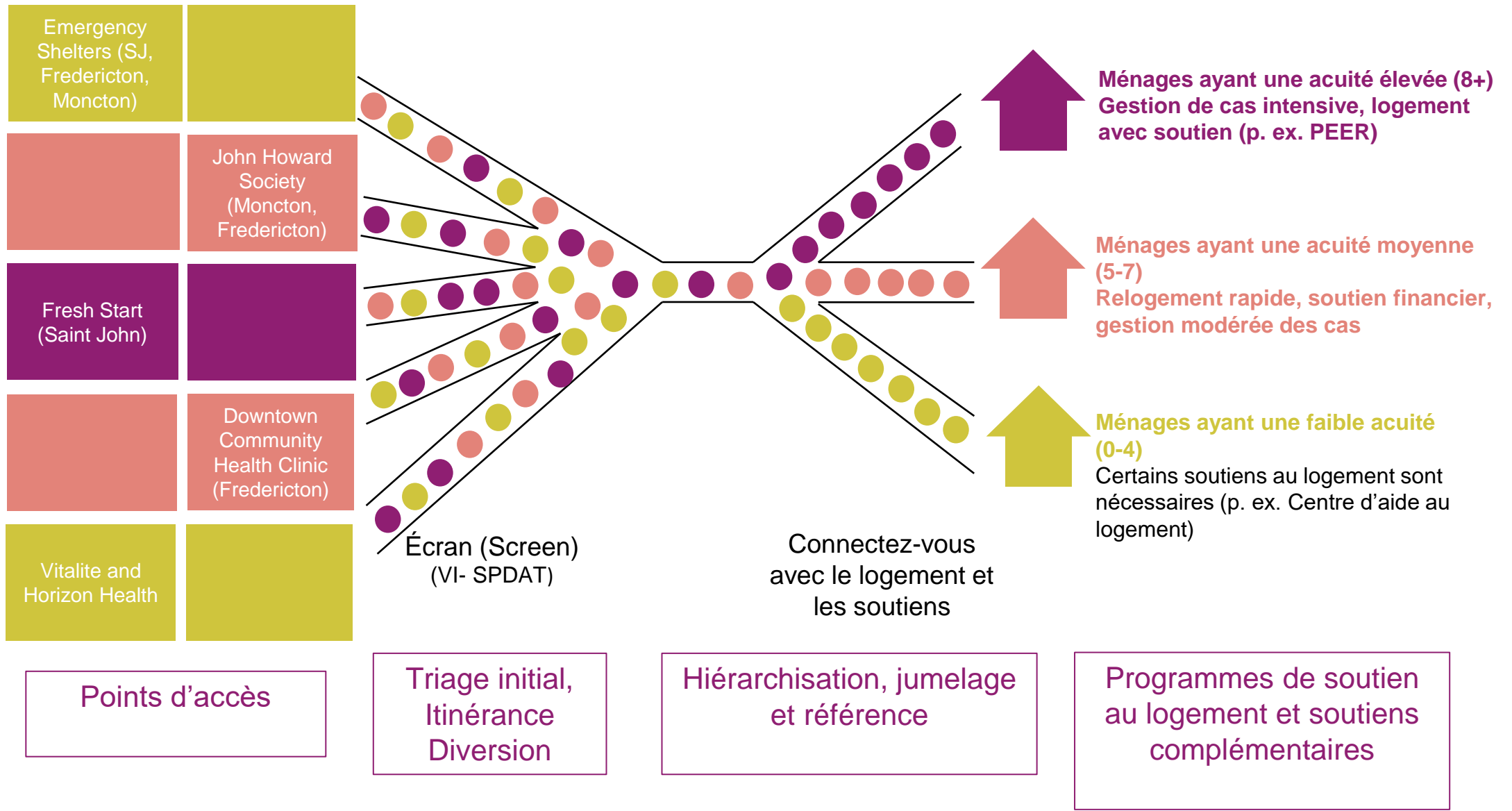
Canada

Systemes d'accès coordonné

- + Les systèmes d'accès coordonné sont supervisés par des conseils consultatifs communautaires et des comités de gouvernance, composés de représentants d'organismes d'aide aux sans-abri de la collectivité.
- + Ils se réunissent au moins une fois par mois pour discuter des processus et des politiques, et pour résoudre les problèmes et collaborer à l'élimination des obstacles au logement des individus.
- +

Accès coordonné au Nouveau-Brunswick

- + Saint John, Fredericton et Moncton sont trois des 64 collectivités désignées au Canada qui reçoivent du financement dans le cadre de Vers un chez-soi : Stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance.
- + Le Conseil du développement humain est une entité communautaire qui distribue les fonds de Vers un chez-soi aux programmes des trois communautés.
- + Mise en œuvre de l'accès coordonné : Moncton – 2016; Saint-Jean – 2019; Fredericton – 2020
- + Janvier 2023 - La Direction de la politique de lutte contre l'itinérance d'Infrastructure Canada a annoncé que les trois collectivités avaient atteint les exigences minimales en vertu de la directive Vers un chez-soi un an plus tôt en se fondant sur les renseignements fournis dans le Rapport sur l'itinérance dans les collectivités de 2019-2021.



Liste nominatives (By-Name Lists)

- + L'accès coordonné (AC) fonctionne avec des données, y compris celles des listes de noms, à son cœur.
- + Une liste nominative est une liste en temps réel de toutes les personnes consentantes connues pour être en situation d'itinérance dans une communauté.
- + Cette liste permet aux collectivités de connaître les personnes par leur nom et de les classer par ordre de priorité pour les logements et les soutiens disponibles en fonction des priorités et des objectifs définis par la collectivité.
- + Il ne s'agit pas d'une « liste d'attente » chronologique ou d'un seul programme.

Ce que CA offre aux propriétaires

- + Offre plusieurs formes de soutien (navigation communautaire, à domicile et systémique).
- + Appariement des locataires grâce à la priorisation BNL et à la connexion de l'agence.
- + Certaines collectivités ont des fonds disponibles pour les dépenses liées au logement et les plans d'intervention
- + Loyers garantis
- + Point de contact direct pour les propriétaires
- + Les locataires ont une équipe de soutien pour favoriser une location saine
- + Moins de travail pour les propriétaires!

Avantages des équipes de soutien au logement et de l'AC

	Soutien au logement	Marché locatif privé
Fonds de protection des propriétaires	<input checked="" type="checkbox"/>	×
Paiements de loyer garantis	<input checked="" type="checkbox"/>	×
Point de contact direct pour les questions des propriétaires	<input checked="" type="checkbox"/>	×
Soutiens multiples pour aider les propriétaires à résoudre les difficultés potentielles	<input checked="" type="checkbox"/>	×
Les locataires ont une équipe de soutien pour les aider à assurer le succès de la location	<input checked="" type="checkbox"/>	×
Moins de travail pour les propriétaires	<input checked="" type="checkbox"/>	×

À quoi ressemble le support via CA

Communauté

- + Réunions de conférence de cas qui permettent de cerner les besoins et de jumeler les soutiens avant l'établissement d'un logement.

À la maison

- + Formation générale sur la location et entretien des unités
- + Communication avec le propriétaire
- + Planification de cas et identification des objectifs
- + Budgétisation
- + Financement alloué aux besoins de soutien au logement (changement d'écluses, entretien général, etc.)

Systemic Navigation

- + S'assurer que le locataire a accès à des services à l'extérieur de son équipe de soutien au logement (santé mentale, santé physique, transport, identification, accès aux avantages sociaux et connexions d'emploi).
- + Mise en place de paiements automatiques (paiements fractionnés) pour leur loyer / services publics

Qu'est-ce que le Programme de supplément au loyer du Nouveau-Brunswick?

Propriétaires

- + Le ministère du Développement social paiera la différence entre le loyer payé par le locataire et le loyer convenu du marché.
- + Chaque année, pendant la durée de l'entente, les loyers du marché peuvent être rajustés à la hausse pour tenir compte de toute augmentation des loyers du marché pour des logements similaires dans la région.
- + Le ministère du Développement social sélectionnera des particuliers ou des familles pour les locations liées au supplément. Ils sont sélectionnés à partir de la liste d'attente de Logement NB (et/ou BNL).
- + Il y a un plafond pour chaque type d'unité (c.-à-d. : 800 \$ pour 1 chambre à coucher)
- + À l'exception du paiement des suppléments au loyer par SD, la relation normale entre le locateur et le locataire existera entre le propriétaire et les locataires admissibles..

Tenants

- + Les locataires résidant dans des logements NB verront leur loyer réduit à 30 % du revenu rajusté du ménage (pour le loyer, le chauffage, l'eau chaude, le réfrigérateur et la cuisinière).
- + Les locataires peuvent être admissibles à deux types de subventions: les subventions transférables et régulières
- + Subvention transférable
- + La subvention au loyer est rattachée au particulier et non au logement. La subvention évolue avec l'individu.
- + Subvention régulière
- + La subvention au loyer est rattachée au logement, et non au particulier.

Comment établir un partenariat - Programme de supplément au logement du Nouveau-Brunswick

- + La façon la plus simple de s'associer à Logement NB est de vous connecter à votre système local d'accès coordonné.
- + Le système d'accès coordonné peut faire l'introduction et la communication initiale avec Logement NB.
- + La meilleure personne-ressource pour ce processus serait Em Blanchet, planificateur des systèmes et représentante de l'AC pour Fredericton, Saint John et Moncton. em@sjhdc.ca
- + Laissez-nous faire le travail!

Ce que nous attendons des propriétaires

- + Acceptez les personnes prioritaires, en faisant confiance à vos organismes locaux de soutien au logement et aux processus pour favoriser des locations saines.
- + Être ouvert à la communication et aux résolutions créatives
- + Offrir systématiquement des logements admissibles au jumelage par l'entremise de Logement NB/BNL.
- + Transparence
- + Reconnaissance du fait que ces locataires font face à certains défis et méritent le respect.
- + Les locataires acceptent les modalités de la NCA.
- +

Questions pour les propriétaires et les fournisseurs de logements

- + De quoi avez-vous (les propriétaires) besoin?
- + Qu'est-ce qui rendrait ce programme plus attrayant pour vous (c.-à-d. l'assurance des locataires)?
- + Quelles seraient vos préoccupations si vous faisiez partie de ce programme?

**Nous reconnaissons qu'il s'agit d'un sujet difficile, mais nous offrons un endroit sûr pour poser des questions!

Questions/Discussion

